

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 4 JUILLET, 1872

"NOTRE AMI."

Il est enfin arrivé, ce brave et vaillant colonel Gray! On le fait juge à Manitoba, du moins les gazettes le disent.

Le mérite finit toujours par atteindre sa récompense et l'innocence échappe rarement à la couronne, même en ce bas monde.

Mais, tout de même, le gouvernement qui l'a nommé a commis vis-à-vis la province de Québec une injustice criante; il nous enlève la palme judiciaire pour en orner le front de notre brune et jolie sœur de Manitoba. Jusqu'ici, nous pouvions nous vanter d'être la province la plus mal jugée, ou la plus mal en juges, de toute la puissance. Nous perdons ce genre de supériorité, si le col. Gray devient juge à Manitoba.

Nous ne voyons pas du tout ce que les gouvernements gagnent à faire de telles nominations en général: à la veille des élections, la nomination d'un Gray comme juge prend tous les caractères d'un défi porté à l'opinion publique. On peut tolérer, pourvu que ce ne soit pas trop longtemps, un juge infirme, paresseux, ou impotent. Mais qu'on ne fasse pas monter sur le Banc, même à Manitoba, la vénalité sous forme du colonel Gray, que l'hermine ne rendra jamais honnête homme.

J. A. MOUSSEAU.

DISCOURS DE M. CHERRIER.

Un malentendu, comme il en arrive souvent dans le journalisme, a été cause que la première partie du discours que M. Cherrier a prononcé à l'inauguration de l'Académie commerciale catholique, n'a pas été publiée. Avant de lire l'adresse des citoyens de Montréal à l'hon. P. J. O. Chauveau, M. Cherrier fit les remarques suivantes qui auraient dû être publiées dans notre dernier numéro avant l'adresse.

M. le Ministre,

Je dois de suite exprimer le regret que j'éprouve de l'absence du Premier Magistrat de la cité qui devait vous offrir au nom des citoyens de Montréal, ce témoignage d'estime et de reconnaissance. Une indisposition subite le prive de cette satisfaction.

Appelé, comme membre du conseil de l'Instruction Publique, à le remplacer, je suis heureux de vous offrir le témoignage public d'estime, par lequel les citoyens de Montréal aiment à reconnaître la vive impulsion que vous avez donnée à l'éducation primaire, et les développements considérables que l'Instruction Publique a reçus, depuis que vous présidez à ses destinées, dans le département chargé d'en répandre les bienfaits. Ces développements rapides sont dus à votre activité incessante, à votre sollicitude éclairée, et à votre désir constant de favoriser tout ce qui se rattache à cette branche importante de l'administration.

Mais ce n'est pas seulement au ministre de l'Instruction Publique que nous désirons, en ce moment rendre hommage, c'est encore à l'orateur distingué, dont la parole éloquent est toujours goûtée, soit qu'elle se fasse entendre dans l'arène politique, ou dans une réunion littéraire, ou scientifique; c'est encore à l'écrivain remarquable, dont la diction toujours pure, toujours élégante vous a valu les éloges des littérateurs étrangers, eux-mêmes écrivains éminents; enfin c'est au poète aimable, dont les poésies font voir que les soucis politiques n'éteignent pas toujours l'imagination, et offrent une nouvelle preuve que la carrière de l'homme public n'est pas incompatible avec celle de l'homme de lettres.

Les lettres, les beaux arts, et tout ce qui donne du relief à une société, ont toujours trouvé en vous un protecteur également zélé et éclairé.

Votre long séjour à Montréal nous a laissé des souvenirs trop agréables pour ne pas y faire allusion dans une occasion comme celle-ci. Nous ne saurions oublier les charmes que votre conversation toujours semée d'anecdotes historiques ou littéraires, de traits d'esprit ou de connaissances variées, répandait sur les entretiens des cercles qui ont eu l'avantage d'en jouir.

En vous offrant cette expression sincère de nos vœux et de nos sentiments, nous avons la conviction que vous les recevrez comme une preuve du désir de resserrer les liens qui vous attachent à notre cité, et qui nous vous font regarder comme l'un de nos concitoyens.

Le nom de M. Sévère Rivard a été omis par mégarde parmi ceux des commissaires d'écoles de Montréal.

RUMEURS POLITIQUES.

On assure que Sir John A. Macdonald a entre les mains la résignation de M. Howe. On ajoute que M. Campbell va être nommé juge, et que les futurs ministres sont l'hon. M. McDon-

gall et M. O'Connor, pour Ontario, et l'hon. J. McDonald, d'Halifax, pour la Nouvelle-Ecosse.

L'hon. M. Dorion a dit que les *writs* d'élection seraient lancés le 20 juillet, et que les élections auraient lieu de bonne heure dans le mois d'août.

M. G. W. Stephens doit se présenter dans le comté de Brome, contre M. Carter. On dit que la lutte sera forte.

M. Kay, membre du Conseil-de-Ville comme M. Stephens, se présente à Missisquoi.

On assure que M. Fabre de l'*Événement* se présentera à Charlevoix; ses amis prétendent qu'il ne pourrait manquer de se faire élire dans ce comté.

Jacques-Cartier.—Gaucher, ministériel; Lafamme, libéral; Girouard, l'un et l'autre.

Hochelaga.—Beaubien, conservateur; Bélanger, national. On parle aussi de M. Chapleau.

Richelieu.—On dit que M. Mathieu va se décider à faire de l'opposition à M. Barthe, le député actuel.

Portneuf.—Le Dr. de St. George a commencé la lutte en opposition à M. Brousseau. Il se présente comme candidat indépendant.

Montréal Ouest.—L'hon. John Young, libéral; G. H. Drummond, conservateur.

Montréal-Est.—Sir George et L. A. Jetté.

Berthier.—Paquet, libéral. On ne lui connaît pas encore d'adversaire.

Laprairie.—Pinsonnault, conservateur; Esinhart, national.

Rouville.—Poulin, conservateur, et Cheval, national. Il est aussi question de M. Honoré Mercier, avocat de St. Hyacinthe, comme candidat indépendant.

Soulanges.—Quiquerau de Beaujeu, indépendant; Jules Prevost, national; le Dr. Masson, conservateur.

Vaudreuil.—R. Harwood et J. B. Mongenais, tous deux conservateurs.

Joliette.—Baby, conservateur; Beausoleil, oppositioniste mais il peut arriver que M. Beausoleil se présente à Laprairie, supporté par M. Esinhart contre M. Pinsonnault.

Deux-Montagnes.—Daoust, conservateur; W. Prevost, national.

Montréal-Centre.—Ryan, conservateur; Cassidy, national.

Comté de Québec.—Chauveau, conservateur; Hearn, national.

LE DR. CREVIER.

On nous prie d'annoncer que les maladies provoquées par les chaleurs étouffantes de ces derniers jours ont trouvé un spécifique infaillible dans les remèdes du Dr. Crevier. Tous ceux qui s'en sont servis sont émerveillés de la rapidité avec laquelle agissent ces remèdes. Quelques gouttes ont suffi pour guérir des personnes atteintes du choléra du pays et de graves indigestions.

On nous prie aussi de publier le certificat qui suit concernant l'efficacité de l'anti-cholérique et de l'anti-dyspeptique ou restaurateur du sang.

Comme on le voit par l'annonce, le Dr. Crevier a plusieurs préparations.

Le Dr. Crevier n'enverra pas lui-même porter ses remèdes en dehors de Montréal, aux marchands et pharmaciens des autres villes et de la campagne. Ces messieurs devront s'adresser à lui au No. 44 de la rue Bonsecours.

Montréal 27 juin 1872.

Je soussigné certifie, avoir eu hier une très forte attaque de choléra du pays qui, en peu de temps m'avait rendu d'une faiblesse extrême. Un médecin habile que je fis appeler, me donna ses soins les plus assidus, mais, sans aucun résultat; car ma maladie s'aggrava malgré ses soins. Me voyant en danger de mourir, je fis demander une fiole des célèbres gouttes anti-cholériques du Dr. J. A. Crevier, à peine en avais-je pris deux doses que les symptômes disparurent rapidement, bref, une heure et demie après leur administration, j'étais parfaitement rétabli.

DAVID LAROCHE,

No. 70, Rue des Inspecteurs.

N. B.—Je suis prêt à donner mon *affidavit* sous serment.

D. L.

Nos plus sincères remerciements aux villes de Joliette et Beauharnais pour le bienveillant accueil qu'elles ont fait à notre agent spécial, M. Dumas. La première de ces localités nous donne 96 abonnés et la seconde près de 60. Nos remerciements aussi à la paroisse de L'Ancienne Lorette, près Québec, où M. Dumas a obtenu 53 abonnés.

Les paroisses de St. Denis, comté de St. Hyacinthe, et Belœil nous ont donné aussi des témoignages de sympathie. M. Dumas vient de nous envoyer ses retours. Nous sommes heureux de dire que dans la première de ces localités, nous comptons près de 40 abonnés et 32 dans la seconde. Merci à qui de droit.

UN CONSEIL.

M. B. Giroux, nous écrit de St. Louis une correspondance dans laquelle il invite les jeunes gens à ne pas se flatter de l'illusion qu'ils peuvent facilement trouver de l'emploi dans les villes américaines. Il dit qu'outre l'encombrement des villes, il y a les associations mercantiles qui offrent de grands obstacles aux étrangers.

DELLE LAJEUNESSE

Quelqu'un écrit de Londres que la grande cantatrice canadienne fait les délices de la grande cité. Il dit que depuis Jenny Lind il n'a jamais entendu une pareille voix et qu'il n'y a que la Patti qui puisse lui être comparée maintenant.

NÉCROLOGIE.

Nous apprenons la mort, arrivée hier matin à Ottawa, de M. Eugène P. Dorion, le chef du bureau des traducteurs français. Cette triste nouvelle surprit une foule de personnes qui ont connu M. Dorion, qui ont pu apprécier combien son caractère était franc et honorable, combien il était aimable dans ses rapports sociaux, et avec quel talent il s'acquittait de ses difficiles et ingrates fonctions.

M. Dorion était parvenu à acquérir une connaissance de la langue française, de la langue anglaise, outre les langues mortes, et les idiomes sauvages, il était une autorité en pareille matière. Il pourra difficilement être remplacé dans le poste qu'il remplissait si honorablement depuis vingt ans.

Ses sympathies sont acquises à son intéressante famille, qui vient de faire une perte si cruelle, car il laisse une veuve et des enfants.

Agé de 42 ans seulement, avec les habitudes modestes d'un homme d'études, M. Dorion n'avait pu cependant se dérober aux honneurs que ses concitoyens de la capitale lui pouvaient décerner; et il y était devenu président de la St. Jean-Baptiste et de l'Institut. C'est dans cette ville surtout qu'il laissera un vide difficile à remplir.

Les funérailles de M. Dorion auront lieu à St. Ours, mercredi prochain.—Le *National*, 1er juillet.

ACCIDENT TERRIBLE.

La semaine dernière a été marquée par un terrible accident arrivé sur le Grand Tronc, près de Belleville, H.C. Un train descendait; il comprenait plusieurs chars. Tout à coup la locomotive fut jetée hors de la voie, une secousse terrible s'en suivit. Deux chars continuèrent leur course, en passant à côté de la locomotive, mais il n'en fut pas ainsi des autres. Le char de seconde classe fut mis en pièces. On ne comptait d'abord que sept ou huit morts.

Le nombre des victimes augmente tous les jours; on comptait déjà une trentaine de morts, vendredi dernier. Ce sont presque tous des Canadiens-français. Ils étaient dans le char de seconde classe qui heurta la locomotive et détermina une éruption de vapeur si fatale. La plupart de nos malheureux compatriotes furent échaudés ou étouffés par la vapeur. On sait combien il est dangereux de respirer la moindre quantité de vapeur.

La scène de l'accident offrait un spectacle horrible. C'était, disent les témoins, une masse de chair bouillie, de membres déchirés et dépouillés. Bien de plus triste que les cris des mourants, les lamentations d'une mère demandant ses enfants, d'un enfant expirant dans les tortures en appelant ses parents. On aura une idée de l'horreur de cette scène, lorsqu'on saura qu'on ramassa un plein panier de morceaux de chair et de peau qu'on porta au cimetière.

Une famille du nom de Callender, de Kemptville fut détruite presque toute entière. Le mari, la femme et trois enfants furent trouvés morts et affreusement mutilés.

UN CRIME ÉPOUVANTABLE.—Il y a quelques jours, pendant la nuit, le feu consumait la maison d'un vieillard du nom de François Labelle, de St. Jérôme, et le vieillard était trouvé mort au milieu des cendres, et l'on remarqua sur sa tête des blessures qui indiquaient qu'il avait dû être frappé avec un instrument en fer.

On croit qu'il y a un crime affreux au fond de cette affaire et que le défunt a été victime de la haine et de l'avarice d'un fils dénaturé du nom de Moïse Labelle. Depuis longtemps ce Moïse Labelle maltraitait son vieux père auquel il payait rente, lui reprochait de vivre si longtemps, et le menaçait de se débarrasser de lui. Sa conduite pendant l'incendie, l'indifférence avec laquelle il regarda brûler la maison de son père, la mauvaise humeur qu'il a manifestée lorsqu'on lui a demandé si le vieillard ne pouvait pas se trouver en danger, tout fait croire que Moïse Labelle aura enfin exécuté son affreux projet et qu'après avoir tué le vieux, il aura mis le feu à la maison pour cacher son crime. L'accusé est disparu depuis le jour de l'enterrement des restes de son père, et l'on croit qu'il est parti pour les États-Unis.

SIMPLE OBSERVATION.

Le jour de la clôture du parlement, à Ottawa, un gentilhomme-campagnard de nos amis qui s'était rendu dans la capitale pour assister aux funérailles du premier parlement de la "Puissance du Canada," nous adresse, en quatre vers assez bien tournés, le résultat de ses impressions en entrant dans les édifices du parlement.

Il y a, dans ces quatre vers, une certaine philosophie de bon aloi qui nous a plu. Les voici:

"En franchissant cette enceinte sonore,
"J'ai vu, flairant la salle des élus,
"Les candidats qui n'y sont pas encore,
"Et ceux, hélas! qui n'y reviendront plus!"

—Réponse: *The next general election will tell.*

M. Alphonse Desjardins, ex-rédacteur de l'*Ordre*, a loué le *Nouveau-Monde* pour l'espace de neuf ans en se chargeant de payer les dettes actuelles du journal jusqu'à concurrence de \$8,000. M. Desjardins doit exploiter ce journal en société avec M. Plinguet, ci-devant propriétaire de l'*Ordre*. Depuis, le *Nouveau-Monde* a confirmé cette nouvelle.

Le jour anniversaire du massacre des martyrs de la Commune, a été marqué par une grande affluence de personnes à leur tombeau. Quelques jours auparavant un jeune enfant y avait été guéri instantanément d'une maladie incurable.

Il y a quelques jours un train de chars fut empêché de marcher par les chenilles qui encombraient la voie; les roues glissaient au lieu de rouler.